

-----  
**DÉLIBÉRATION DE\_2023\_056**

Le vingt-sept septembre deux mille vingt-trois, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à 18 heures 30, en session ordinaire à la SALLE DES FÊTES DE MINZAC sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation : 18 septembre 2023

Présents : Serge FOURCAUD, Ghislain PANTAROTTO, Sylvie PELLIZZER, Michel FRICHOU, Marcel LESBÉGUERIES, Didier MOREAU, Hélène DONADIER, Jean-Thierry LANSADÉ, Christophe MARCETEAU, Christian SCALIGER, Christian GALLOT, Karine LEY, Annie MAIGRE, Jean-Louis REY, Thierry BOIDÉ, Marc GRANDY, Cyril BARDE, Éric FRÉTILLÈRE, Jean-Pierre CHAUMARD, Gilbert DE MIRAS, Lucette MOUTREUIL, Magalie LEPLET-COLLAS, Gilles TAVERSON, Yves JACQUELIN

Pouvoirs : Georges MADELAINE représenté par Gilles TAVERSON, Jean-Luc FAVRETTO représenté par Jean-Thierry LANSADÉ, Jocelyne ARSIGNY représentée par Cyril BARDE, Dominique IBERTO représentée par Éric FRÉTILLÈRE, Didier FOURCAUD représenté par Serge FOURCAUD

Secrétaire : Christian GALLOT

Membres en exercice : 32 Présents : 24 Votants : 29 Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 29

**OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur le Président expose au Conseil Communautaire que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes.

Il indique qu'à la suite du vote de la délibération portant sur les subventions aux associations - 2<sup>ème</sup> attribution, il est nécessaire de réajuster le compte 6574 de + 5 000.00 € qui sont déduits des dépenses imprévues du même montant.

Il indique également que les véhicules de l'Accueil de Loisirs commandés l'an dernier ont été livrés et qu'il convient de les rajouter au budget pour un montant de 117 613.76 € qui sera équilibré par une subvention de la CAF et la diminution de l'opération de la Vélo Route Voie Verte qui n'a pas encore débutée.

Monsieur le Président propose d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DÉPENSES	RECETTES
6574	Subventions aux associations	+ 5 000.00 €	
022	Dépenses imprévues	- 5 000.00 €	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

INVESTISSEMENT :

		DÉPENSES	RECETTES
215	Achat véhicules ALSH	+ 117 613.76 €	
879 - 1311	Subvention CAF achat véhicules ALSH		+ 36 000.00 €
891 - 2317	Vélo Route Voie Verte	• 81 613.76 €	
<b>TOTAL :</b>		<b>36 000.00</b>	<b>36 000.00</b>

Monsieur le Président invite le Conseil Communautaire à voter ces crédits.

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, vote à l'unanimité en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.**

Le Président,  
Thierry BOIDÉ